

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES MASKOUTAINS  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LIBOIRE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Liboire, tenue le 7 mai 2019, à 19 h, à la salle du Conseil, située au 21, Place Mauriac à Saint-Liboire.

Sont présents :

Mesdames les conseillères Odile Alain et Martine Bachand

Messieurs les conseillers Jean-François Chagnon, Yves Winter, Yves Taillon et Serge Desjardins formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Claude Vadnais.

Est également présente, Madame France Desjardins, directrice générale.

**1. PRÉAMBULE**

**1.1 Ouverture de la séance**

Claude Vadnais, maire constate le quorum à 19 h et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. France Desjardins, directrice générale est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

**1.2 Assemblée publique de consultation pour règlement de zonage**

Une assemblée publique de consultation est tenue pour le règlement numéro 318-19 amendant le règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble afin de modifier les usages autorisés pour la zone H-19.

**1.3 Adoption de l'ordre du jour**

Résolution 2019-05-120

Il est proposé par Martine Bachand, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé par la directrice générale.

**Ordre du jour :**

**1. PRÉAMBULE**

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Assemblée publique de consultation pour règlement d'urbanisme
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour
- 1.4 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2019

**2. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT**

- 3.1 Adoption des comptes payés
- 3.2 Adoption des comptes à payer
- 3.3 Règlement #317-19 modifiant le règlement sur la taxation et tarification
- 3.4 Entente à signer avec Hydro-Québec pour déplacement poteaux
- 3.5 Animation estivale au Parc des Bénévoles – autorisation
- 3.6 Semaine de la famille 13 au 19 mai 2019 – Proclamation
- 3.7 Réfection, agrandissement et éclairage du terrain de pétanque
- 3.8 Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des aînés
- 3.9 Procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat
- 3.10 Dépôt d'un procès-verbal de correction

**4. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- 4.1 Entente de partenariat avec l'APAM
- 4.2 Peinture du réservoir du camion-citerne International 626
- 4.3 Entériner démission d'un pompier

**5. TRANSPORT ROUTIER**

- 5.1 Achat d'équipement de sécurité – cage de sécurité
- 5.2 Soumission pour ventilation et climatisation au bureau du garage municipal

## **6. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**

6.1 Compteurs d'eau à renouveler

## **7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

7.1 Modification du règlement sur le plan d'aménagement d'ensemble

7.2 Demande de dérogation mineure – 283 route Saint-Patrice

7.3 Plan d'implantation et d'intégration architecturale – 153 rue Saint-Patrice

## **8. LOISIRS ET CULTURE**

## **9. RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS À VENIR**

## **10. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

## **11. CORRESPONDANCE**

## **12. LEVÉE DE LA SÉANCE**

### **1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2019**

Résolution 2019-05-121

Il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Yves Winter et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2019 soit adopté tel que présenté.

## **2. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une première période de questions de 10 minutes est accordée aux personnes présentes dans la salle, selon le règlement 205-06.

## **3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT**

### **3.1 Adoption des comptes payés**

Résolution 2019-05-122

Il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la liste des comptes payés du mois d'avril 2019 totalisant la somme de 132 124,16 \$, en plus des salaires versés au montant de 44 862,98 \$ et d'en ratifier le paiement.

### **FACTURES PAYÉES**

#### **ADMINISTRATION**

D	Batteries Expert St-Hyacinthe	Batteries pour système d'alarme - HDV	47,28 \$
D	Brodeur Mélanie	Fr. dépl. CCR 28 janv-27 fév-18 mars-1er avril	120,00 \$
D	Brunelle Louise	Fr. dépl. 4 avril rencontre MRC+17 avril form.	39,45 \$
R	Buropro Citation	Achat de chaises - personnel administratif	2 069,55 \$
D	Chabot Denis	Fr. dépl. CPF - 4 février et 11 mars	60,00 \$
I	CNESST	Ajustement des cotisations	335,47 \$
D	Copie du Centre-Ville inc.	2 éditions du Reflet - mars et avril	1 207,24 \$
D	Côté Chantal	Fr. dépl. CPF - 23 janv-4 fév-11 mars	90,00 \$
D	Desjardins Olivier	Bannière pour le comité Biblio-culture	235,70 \$
I	Desjardins Sécurité Financière	Cotisations R.R.S. - mars 2019	3 909,31 \$
D	Dion Gérard et fils inc.	Acrylique pour éclairage - HDV	71,68 \$
R	Ecole Henri-Bachand	Subvention Sport-Etude 2019	7 500,00 \$
D	Fabrique de St-Liboire	Location de salle pour spectacle 30 nov.	500,00 \$
I	Financière Manuvie	Assces collectives - mai	3 626,04 \$
D	Horti-Média	Livre: Comment implanter l'agri. urbaine	32,39 \$
D	Idéographik	Bouteilles sou.v.r pour la fête des bénévoles	2 592,69 \$
D	Laferté Centre de Rénovation	Tapis cuisinette - HDV	30,21 \$
D	Megaburo inc.	Frais copies	198,05 \$
I	Ministre du Revenu du Québec	DAS - mars 2019	10 234,06 \$
D	Monty Sylvestre	Hon.prof.- dossier général	4 995,30 \$
D	Ordinateur Express	Antivirus 3 ans pour poste à l'accueil	91,97 \$

R	Premiers Répondants St-Liboire	Subvention 2e versement de 5	4 000,00 \$
I	Receveur Général du Canada	DAS - mars 2019 (taux réduit)	3 350,44 \$
I		DAS - mars 2019 (taux régulier)	253,84 \$
D	Seao-Constructo	Avis pavage Gosselin et Godère	80,08 \$
I	Sogetel	Frais téléphone - HDV	478,00 \$
D	Systèmes Christian Dion inc.	Frais de surveillance HDV 3 mois	176,15 \$
D	Tremblay Lise	Fr.dépl.CCR-12nov-28janv-27fév-18mars-1 av	150,00 \$
D	Trépanier Sylvie	Conférence 9 avril - Jardi-Boire	200,00 \$
R	Visa (Croix Rouge Canadienne)	2 inscr. Formation serv.d'aide aux personnes	586,37 \$
I	Visa (Fonds d'inform.sur le territoire)	Avis de mutation - février	48,00 \$
R	Visa (RACJ)	Licence de tirage de moitié-moitié - SLEF	30,25 \$
I	Visa (Soc.Canadienne des postes)	Timbres poste	109,23 \$
D	Winter Yves	Frais de déplacement OBV - 13 mars	36,00 \$

### **BIBLIOTHÈQUE**

D	Ordinateur Express	Antivirus 3 ans pour poste Resp. biblio	91,97 \$
I	Sogetel	Frais téléphone	47,16 \$
D	Visa (Editions Pratico-pratiques)	Abonnement au magazine Je déco	28,69 \$

### **LOISIRS**

R	Coopérative Ste-Hélène	Matériaux pour plateforme scène	1 135,24 \$
I	Hydro-Québec	Parc des bénévoles	68,57 \$
R	Loisirs St-Liboire	Subvention de fonctionnement	10 545,00 \$
R		Subvention entretien de la patinoire ext.	2 500,00 \$

### **SERVICE INCENDIE**

D	Aréo Feu Ltée	Vérification des appareils respiratoires	1 387,46 \$
D	Atelier de soudure St-Liboire inc.	Extensions pour tablettes - caserne	438,51 \$
D	Cauca	Frais survi-mobile 1er avril au 30 juin	434,61 \$
D	CMP Mayer inc.	Gaffe - service incendie	102,32 \$
I	Extincteurs Milton	Recharge de cylindres air comprimé	247,20 \$
I	Municipalité d'Upton	Entraide du 23 février 2019	1 453,14 \$
I	Municipalité de St-Dominique	Entraide du 15 mars 2019	106,30 \$
D	Pièces d'Auto Acton Roxton	Entretien compresseur - caserne	58,27 \$
I	Sogetel	Frais tél et internet	80,43 \$
D	Ste-Marie (Centre du camion)	Entretien du camion citerne Volvo	41,43 \$
D	Systèmes Christian Dion	Frais de surveillance caserne - 3 mois	83,02 \$
I	Visa (Commission des transports)	Inscrip. annuelle au registre prop. véh.lourds	68,50 \$

### **URBANISME**

D	Editions Yvon Blais inc.	Loi aménagement urbanisme MAJ 45	153,35 \$
---	--------------------------	----------------------------------	-----------

### **VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU**

D	Atelier de soudure de St-Liboire	Entretien équipement et du Sterling	206,53 \$
I	Bauval - Tech-Mix	Asphalte froide	390,80 \$
I	Bell Gaz	Chauffage - garage	300,01 \$
I	Bell Mobilité	Frais cellulaires - travaux publics	246,99 \$
R	Bi-eau Santé	Plan livraison d'eau en avril - garage	25,00 \$
D	Camions Lussier Lussicam inc.	Réparation du Sterling	728,75 \$
I	Carrière d'Acton Vale	Ajout de pierre	243,70 \$
D	Centre de service de l'outil HM	Réparation d'un outil - garage	79,58 \$
D	Centre de service partagés du Qc.	Normes de signalisation routière	134,01 \$
D	Clôtures et Patios d'aujourd'hui	Pièces usine d'eaux usées	33,23 \$
D	Coopérative Ste-Hélène	Matériaux pour entretien voirie et aqueduc	47,55 \$
D	Courtemanche & Frère Ltée	Entretien du Sterling	48,29 \$
D	Donais & fils inc.	Pièces diverses - garage	11,47 \$
I	Emco Corporation	Asphalte froide	447,89 \$
I	Eurofins Environex	Analyses eau potable et eaux usées	525,38 \$
R	Ferme Cerpajo inc.	Déneigement des rues - 4e versement	10 297,88 \$
R	Fondation Caramel	Contrôle animalier - 2019	3 038,00 \$

D	Gaucher Charles	Fr. de déplacement - travaux publics	60,00 \$
D	Groupe Maska inc.	Entretien équipement à neige et Sterling	136,61 \$
I	Hydro-Québec	44 rue Morin, Éclairage public	961,74 \$
I		58 des Saules, 110 des Erables, 48 rue Parent	225,67 \$
I		105 rue Lacroix, 110 Terrasse Bagot	3 359,19 \$
D	Laplante Sylvain	Frais de déplacement - dossier avec avocate	97,00 \$
D	Larocque Régnald	Allocation annuelle pour bottes de sécurité	200,00 \$
R	Mini-Moteurs St-Hyacinthe inc.	Souffleur pour nettoyage des trottoirs	859,97 \$
R	Outils Pierre Berger	Outils - Travaux publics	2 561,61 \$
D	Pelchat Karl	Fr. de déplacement - travaux publics	58,00 \$
D	Perazzo Ratto Patricia	Fr. déplacement - échantillons	27,45 \$
I	Pétroles Irving	Carburant - voirie	225,08 \$
D	Pièces d'auto Acton Roxton inc.	Entretien pépîne, entretien compres., outils	322,82 \$
D	Québec Bolts inc.	Pièces diverses - garage	436,31 \$
I	Regie Interm.d' Acton et Maskout.	Ordures et redevance - mars	8 902,97 \$
I		Recyclage et organique - mars	4 701,98 \$
I		Ecocentre St-Hyacinthe et Acton-Vale	6 154,00 \$
I		2e vers.quote-part et 2e vers. prog. vid. Sept.	7 102,75 \$
D	Ressorts Maska inc.	Entretien des véhicules voirie	141,73 \$
I	Sogetel	Fr. tél.et inter. garage,eaux potable & usées	383,73 \$
R	Suez Water	Contrat service à dist. - usine eau potable	5 518,80 \$
R	Surplus Dépôt	2 réservoirs usagées - travaux publics	344,93 \$
D	Systèmes Christian Dion inc.	Fr. de surveillance 3 mois- garage et aqueduc	166,04 \$
I	Ultramar énergie	Carburant	1 446,44 \$
I	Visa (Commission des transports)	Insc. annuelle au registre prop .véh. lourds	68,50 \$
D	Visa(Location autos&Cam. Discount)	Location d'un véh. pendant répar. du F150	262,59 \$
I	Visa (Pétroles Irving)	Carburant - voirie	111,00 \$
D	Visa (Wolseley Canada inc)	Entretien usine d'eau potable	855,82 \$
R	WSP Canada inc.	Serv.prof. – prolong. aqueduc-égout	2 869,78 \$
D	Würth	Équip. de sécurité et matériaux garage	143,75 \$
D	Yergeau J.P. Automobile inc.	Ajustement suite à la réparation du F450	56,92 \$
		<b>TOTAL DES COMPTES PAYÉS</b>	<b>132 124,16 \$</b>
I	<b>Salaires versés</b>	<b>mois d'avril</b>	<b>44 862,98 \$</b>

**D: Délégation I: Incompressible R:Résolution**

### **3.2 Adoption des comptes à payer**

Résolution 2019-05-123

Considérant la liste des comptes à payer qui est présentée et que les fonds sont disponibles pour effectuer le paiement de ces comptes aux postes budgétaires concernés ;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Yves Winter et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la liste des comptes à payer totalisant la somme de 2 803,13 \$ et d'autoriser la directrice générale à en effectuer le paiement à même le fonds général d'administration.

### **FACTURES À PAYER**

#### **VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU**

MRC des Maskoutains	Hon.ing. Pavage rue Gosselin et Godère	2 673,75 \$
	Hon.ing. Pav. Adrien-Girard, Lacroix Ch.Berline	129,38 \$

**TOTAL DES COMPTES À PAYER 2 803,13 \$**

### **3.3 Règlement # 317-19 modifiant le règlement sur la taxation et la tarification**

Résolution 2019-05-124

**ATTENDU QUE** l'article 988 du *Code Municipal* mentionne que le Conseil municipal peut, par règlement, imposer des taxes et que l'article 252 de la *Loi sur la fiscalité municipale* permet de fixer les modalités de leur perception ;

**ATTENDU QUE** l'avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire du 2 avril 2019 ;

**ATTENDU QUE** le projet de règlement a été déposé lors de la séance ordinaire du 2 avril 2019 ;

**PAR CONSÉQUENT**, il a été proposé par Yves Taillon, appuyé par Odile Alain et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le règlement numéro 317-19 soit adopté et qu'il y soit stipulé et décrété ce qui suit :

#### **Article 1 Tarifs divers pour services administratifs**

Afin de pourvoir au paiement des dépenses relatives aux divers services administratifs disponibles aux citoyens, les tarifs suivants sont fixés, selon les services demandés :

- |  |       |
|--|-------|
| • Bacs à ordures 360 L – achat de bac :        | 92 \$ |
| • Bac organique (brun) frais de remplacement : | 95 \$ |
| • Bac recyclage (vert) frais de remplacement : | 95 \$ |

#### **Article 2 PRÉSEANCE**

Les tarifs mentionnés au présent règlement s'appliquent pour l'exercice financier 2019. Ils ont préséance et annulent tout autre tarif différent de ceux énoncés au présent règlement.

#### **Article 3 ENTRÉE EN VIGUEUR**

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

### **3.4 Entente à signer avec Hydro-Québec pour déplacement des poteaux**

Résolution 2019-05-125

Considérant que la municipalité désire sécuriser ses citoyens en réaménageant le trottoir de la rue Saint-Patrice, ou en le transformant en piste cyclable et pour ce faire elle doit demander de relocaliser les poteaux d'électricité à Hydro-Québec;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Yves Winter et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- de conclure une entente avec Hydro-Québec pour leur donner le mandat des travaux à effectuer pour le déplacement des poteaux et de mandater le maire ou la directrice générale à signer l'entente de principe avec Hydro-Québec pour que puissent débiter les travaux d'ingénierie. À noter que le coût des travaux se situe autour de 95 000 \$ part de la Municipalité.

### **3.5 Animation estivale au Parc des Bénévoles - autorisation**

Résolution 2019-05-126

Considérant l'activité animation au Parc des Bénévoles qui a connu un grand succès en date de ce jour ;

En conséquence, il est proposé par Martine Bachand, appuyé par Serge Desjardins et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale, sur recommandation du Comité de la politique de la famille à embaucher des artistes et fournir le matériel requis pour animer ledit Parc des Bénévoles pendant la saison estivale 2019, et ce, à partir du budget alloué à cette fin jusqu'à concurrence de 3 000 \$ toutes les taxes incluses.

### **3.6 Semaine de la famille du 13 au 19 mai 2019 - Proclamation**

Résolution 2019-05-127

Considérant que la famille est l'unité fondamentale de la société et le milieu naturel pour la croissance et le bien-être de ses membres;

Considérant que le soutien à apporter aux familles et à leurs membres est l'affaire de tous, soit la MRC, les municipalités, les organismes familiaux, les établissements d'éducation, de santé et de services sociaux, etc.;

Considérant que la municipalité de Saint-Liboire s'est dotée d'une Politique de la Famille ainsi qu'une Déclaration de la famille;

Considérant que la Semaine québécoise des familles se tiendra du 13 au 19 mai 2019 sous le thème « *C'est le temps d'un vrai Québec Famille* »;

En conséquence, il est proposé par Yves Winter, appuyé par Odile Alain et résolu à l'unanimité des conseillers présents de proclamer la semaine du 13 au 19 mai 2019 Semaine québécoise des familles, sous le thème « *C'est le temps d'un vrai Québec Famille* ».

### **3.7 Réfection, agrandissement et éclairage du terrain de pétanque**

Résolution 2019-05-128

Considérant que la demande au fonds de développement rural a été acceptée pour la réfection, l'agrandissement et l'éclairage du terrain de pétanque pour une somme de 6 258 \$;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Yves Winter et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- De débloquer un montant d'environ 9 000 \$ pour procéder aux travaux de réfection, agrandissement et éclairage du terrain de pétanque par l'achat de matériel, installation des poteaux, électricité et autres équipements nécessaires pour le terrain de pétanque et d'en effectuer le paiement;
- De mandater le maire et la directrice générale ou leurs représentants en cas d'absence à signer tout document inhérent à la présente.

À noter que des montants nous seront remis, dont 6 258 \$ du fonds de développement rural, 2 000\$ de la Caisse en plus de 250 \$ de notre députée Chantal Soucy.

### **3.8 Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées**

Résolution 2019-05-129

Considérant que la *Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées* a pour but de sensibiliser l'opinion publique sur un phénomène inacceptable et tabou dans notre société, soit la maltraitance des personnes âgées;

Considérant l'action 4.2 du Plan d'action de la Politique régionale MADA de la MRC des Maskoutains à l'orientation *Sécurité* qui traite des différentes formes de maltraitance faites envers les personnes âgées;

Considérant que la plupart des personnes âgées peuvent continuer à apporter une contribution essentielle à la bonne marche de la société pour peu que des garanties suffisantes soient mises en place;

Considérant qu'il y a maltraitance quand un geste singulier ou répétitif, ou une absence d'action appropriée, intentionnel ou non, se produit dans une relation où il devrait y avoir de la confiance, et que cela cause du tort ou de la détresse chez une personne aînée;

Considérant que la MRC des Maskoutains, en collaboration avec la Table de concertation maskoutaine des organismes pour les aînés, veut sensibiliser les citoyens et citoyennes en les invitant à porter le ruban mauve, symbole de la solidarité à la lutte contre la maltraitance;

En conséquence, il est proposé par Yves Winter, appuyé par Odile Alain et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE PROCLAMER la journée du 15 juin 2019 comme étant la *Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées* afin de sensibiliser la population de la MRC des Maskoutains; et

D'INVITER tous les élus et la population de la MRC des Maskoutains à porter le ruban mauve, symbole de la solidarité à la lutte contre la maltraitance.

### **3.9 Procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou l'attribution d'un contrat**

Résolution 2019-05-130

Considérant que le projet de loi no 108, Loi favorisant la surveillance des contrats des organismes publics et instituant l'*Autorité des marchés publics* (L.Q. 2017, c. 27) ci-après : La Loi, a été sanctionné le 1<sup>er</sup> décembre 2017;

Considérant que suite à cette sanction et conformément à l'article 938.1.2.1 du *Code Municipal du Québec* (ci-après : CM) une municipalité doit se doter d'une procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication d'un contrat à la suite d'une demande de soumissions publique ou de l'attribution d'un contrat de gré à gré avec un fournisseur unique comportant une dépense égale ou supérieure au seuil minimal de demande de soumissions publiques;

Considérant que la municipalité souhaite adopter une procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat;

En conséquence, il est proposé par Yves Winter, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente procédure soit adoptée.

### **3.10 Dépôt du procès-verbal de correction pour le règlement numéro 316-19**

La directrice générale procède au dépôt du procès-verbal de correction pour le règlement 316-19, et ce, séance tenante.

## **4. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **4.1 Entente de partenariat avec l'APAM**

Résolution 2019-05-131

Considérant la demande du Service de Sécurité incendie de Saint-Liboire afin de signer une entente de partenariat avec l'APAM (Association des pompiers auxiliaires de la Montérégie) ;

Considérant tous les services offerts par l'APAM dont entre autres ; services aux sinistrés, pour les enfants, pour les pompiers, pour les animaux ;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'entente avec l'APAM, et ce, moyennant la somme de 20 \$ par pompier annuellement de plus que le tarif horaire de 80 \$ /heure lorsque besoin. Le tout plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

### **4.2 Peinture du réservoir du camion-citerne International 626**

Résolution 2019-05-132

Considérant que le réservoir du camion-citerne International 626 est dû pour être repeint ;

En conséquence, il est proposé par Jean-François Chagnon, appuyé par Serge Desjardins et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater Entreprise PJF à repeindre le réservoir du camion-citerne ci-haut mentionné, selon sa soumission datée du 14 avril dernier au montant d'environ 4 024 \$ toutes taxes incluses et d'en effectuer le paiement.

### **4.3 Entériner la démission d'un pompier**

Résolution 2019-05-133

Il est proposé par Jean-François Chagnon, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner la démission du pompier Vincent Beauregard, et ce, en date du 10 avril 2019. Le conseil municipal désire remercier M. Beauregard pour toutes ces belles années au sein du service incendie de Saint-Liboire.

## **5. TRANSPORT ROUTIER**

## **5.1 Achat d'équipement de sécurité – cage de sécurité**

Résolution 2019-05-134

Considérant le besoin d'obtenir une cage de sécurité pour les besoins du département des travaux publics ;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Yves Winter et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat d'une cage de sécurité en provenance de Gauthier Interlift selon leur soumission datée du 3 avril 2019 au montant d'environ 1 064 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

## **5.2 Soumission pour ventilation et climatisation du bureau du garage municipal**

Résolution 2019-05-135

Considérant le besoin de faire ventiler et climatiser le bureau et la cafétéria du garage municipal ;

En conséquence, il est proposé par Yves Winter, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater Synair Tech pour les travaux de ventilation et climatisation pour le bureau et la cafétéria du garage municipal, et ce, selon sa soumission au montant d'environ 5 100 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

## **6. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**

### **6.1 Compteurs d'eau à renouveler**

Résolution 2019-05-136

Considérant le besoin de procéder à renouveler nos compteurs d'eau;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Serge Desjardins et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat de 10 compteurs d'eau des Compteurs d'eau du Québec selon sa soumission datée du 6 avril dernier au montant d'environ 330 \$ / compteur plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

## **7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

### **7.1 Règlement #318-19 amendant le règlement numéro 301-18 sur les plans d'aménagement d'ensemble afin de modifier les usages autorisés pour la zone H-19**

Résolution 2019-05-137

Considérant que la Municipalité de Saint-Liboire a adopté un règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble;

Considérant que la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* permet à une municipalité de modifier ce règlement;

Considérant que le règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble contient des usages autorisés pour les zones assujetties;

Considérant qu'un projet de développement de la zone H-19 a été déposé et qu'il ne respecte pas les usages autorisés prescrits au règlement;

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme et le Conseil municipal sont d'avis que le développement de cette zone en fonction des usages proposés au projet est optimal et approprié;

Considérant que le dialogue est engagé avec les promoteurs du projet et se poursuivra prochainement;

Considérant qu'un avis de motion a été donné lors de la séance régulière du 2 avril 2019;

Considérant que le Conseil municipal a tenu une assemblée de consultation publique, le 07 mai 2019, afin d'expliquer les modifications proposées et d'entendre les avis des personnes et organismes intéressés;

Considérant que les élus confirment avoir reçu copie du présent règlement et que, par conséquent, ils renoncent à sa lecture lors de l'adoption;

Il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Serge Desjardins et résolu à l'unanimité :



D'adopter le règlement numéro 318-19 intitulé «Règlement amendant le règlement numéro 301-18 sur les plans d'aménagement d'ensemble afin de modifier les usages autorisés pour la zone H-19» et de décréter ce qui suit :

### **ARTICLE 1**

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

### **ARTICLE 2**

Le paragraphe c) de l'article 4.0 relatif aux usages autorisés est modifié en ajoutant le texte suivant à la fin de la première phrase : « (excepté pour la zone H-19 où les habitations multifamiliales d'un maximum de 12 logements sont autorisées) ».

### **ARTICLE 3**

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

#### **7.2 Demande de dérogation mineure – 283 route Saint-Patrice**

Résolution 2019-05-138

Considérant que la Municipalité a reçu une demande de dérogation mineure dans le cadre d'un projet de construction d'une résidence unifamiliale isolée au 283, route Saint-Patrice (lot 5 376 756) malgré que le nombre d'étage d'une partie du bâtiment ne respecte pas le maximum autorisé dans la zone;

Considérant qu'aucun préjudice ne sera causé au voisinage;

Considérant que la hauteur maximale prescrite est respectée;

Considérant que le refus de la demande causerait un préjudice sérieux pour les propriétaires puisqu'il manquerait d'espace pour loger leur famille;

Considérant que la mezzanine fait partie de la structure de la toiture, ce qui n'implique pas de hausser la hauteur totale du bâtiment;

Considérant que le 3<sup>e</sup> étage est une mezzanine, donc une partie du plafond est commun avec la salle familiale;

Considérant l'avis reçu du Comité consultatif d'urbanisme en date du 17 avril 2019;

Considérant que les personnes intéressées ont eu l'occasion de se faire entendre par le Conseil ce jour suite à la publication d'un avis public à cet effet en date du 18 avril 2019;

Considérant qu'aucun citoyen n'a demandé à être entendu;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder la dérogation mineure, soit de permettre la construction d'une résidence unifamiliale isolée qui comprend une section bigénérationnelle et dont une partie du bâtiment a 3 étages malgré que la réglementation prescrit une limite de 2, conformément aux plans déposés le 04 avril 2019.

#### **7.3 Plan d'implantation et d'intégration architecturale – 153 Saint-Patrice**

Résolution 2019-05-139

Considérant la demande de certificats d'autorisation pour rénovation reçue par l'inspectrice en bâtiment et en environnement;

Considérant que cette demande est assujettie au règlement # 308-18 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

Considérant l'avis favorable du Comité consultatif d'urbanisme en date du 29 avril 2019 à l'égard du projet ci-après énuméré;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité que le Conseil approuve le projet suivant :

- 1) Le projet de rénovation des galeries situé au 153, rue Saint-Patrice;

L'ensemble de ce projet concerne les éléments traités par le Comité consultatif d'urbanisme et est sujet aux conditions établies par celui-ci.

## 8. LOISIRS ET CULTURE

Aucun dossier

## 9. RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS

Les élus font rapport de leurs comités respectifs et événements qui se sont déroulés durant le mois.

Madame Odile Alain : *Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains*

Monsieur Jean-François Chagnon : *Conférence du Jardi-Boire*

Monsieur Yves Winter : *Jardi-Boire, CCR, Politique de la famille, Saint-Liboire en Fête, Comité des Aînés, FADOQ, Comité sélection prix Germain Deslauriers*

Monsieur Yves Taillon: *CCU –AGA comité cours d'eau Rivière Noire et Ruisseau Vandal et remise médaille du Lieutenant Gouverneur pour Madame Denise Heine (médaille d'argent destinée aux aînés ayant œuvré plusieurs années à titre de bénévole et est toujours bénévole active)*

Monsieur Serge Desjardins: *CCR*

Madame Martine Bachand : *Loisirs et Comité Bibliothèque et Culture*

Monsieur le Maire, Claude Vadnais : *MRC*

## 10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une seconde période de questions de 10 minutes est accordée aux personnes présentes dans la salle, selon le règlement 205-06.
---

## 11. CORRESPONDANCE

La liste de la correspondance reçue pour la période du 3 avril au 7 mai 2019 a été transmise à chaque membre du conseil.

## 12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution 2019-05-140

Il a été proposé par Serge Desjardins, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit clôturée à 19 H 50 .

---

Claude Vadnais,  
Maire

---

France Desjardins, GMA  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

**La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 4 juin 2019.**